



MODIFICATION N° 3 datée du 26 juin 2020 apportée à la notice annuelle datée du 24 octobre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020.

FONDS CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RBC

Actions de série A, de série Conseillers, de série D, de série F et de série O

- Catégorie de revenu à court terme RBC
- Catégorie d'obligations mondiales convertibles \$ US BlueBay (Canada)
- Catégorie de dividendes canadiens RBC
- Catégorie d'actions canadiennes RBC
- Catégorie d'actions canadiennes à faible volatilité QUBE RBC
- Catégorie de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North
- Catégorie de sociétés canadiennes à moyenne capitalisation RBC
- Catégorie de valeur nord-américaine RBC
- Catégorie de dividendes américains RBC
- Catégorie d'actions américaines RBC
- Catégorie d'actions américaines à faible volatilité QUBE RBC
- Catégorie de valeur d'actions américaines RBC
- Catégorie d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North
- Catégorie de valeur en actions américaines de sociétés à moyenne capitalisation RBC
- Catégorie d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC
- Catégorie d'actions internationales RBC
- Catégorie d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
- Catégorie d'actions de marchés émergents RBC
- Catégorie d'actions mondiales RBC
- Catégorie d'actions mondiales à faible volatilité QUBE RBC
- Catégorie de ressources mondiales RBC

Actions de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série H, de série D, de série F, de série FT5 et de série O

- Catégorie de revenu mensuel Phillips, Hager & North

Actions de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série H, de série D, de série F, de série FT5, de série I et de série O

- Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)

Actions de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série F, de série FT5 et de série O

- Catégorie équilibrée de croissance et de revenu RBC

Actions de série A, de série Conseillers, de série Conseillers T5, de série T5, de série D, de série F, de série FT5 et de série O

- Catégorie de revenu d'actions canadiennes RBC

Actions de série A, de série Conseillers, de série D, de série F, de série I et de série O

- Catégorie d'actions européennes RBC

(individuellement, un *fonds*, et collectivement, les *fonds*)

La présente modification n° 3 datée du 26 juin 2020 apportée à la notice annuelle des fonds datée du 24 octobre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020 (la *notice annuelle*) modifie les attestations dans la notice annuelle et fournit certains autres renseignements à l'égard des fonds en relation avec la modification n° 3 datée du 26 juin 2020 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020 (le *prospectus simplifié*). La notice annuelle devrait être lue sous réserve de ces renseignements.

Sommaire

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. a annoncé que le prospectus simplifié serait modifié aux fins suivantes : a) à compter du 26 juin 2020, les actions de série Conseillers et de série Conseillers T5 de chacun des fonds seront plafonnées et aucun nouvel investisseur ne pourra en acheter; b) à compter du 26 juin 2020, les actions de série H et de série I de la Catégorie d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada) deviendront des actions de série A et des actions de série F, respectivement et c) à compter du 4 août 2020, les actions de série Conseillers et les actions de série Conseillers T5 de chacun des fonds deviendront des actions de série A et de série T5, respectivement.

Pour de plus amples renseignements sur les modifications décrites précédemment, veuillez consulter la modification n° 3 datée du 26 juin 2020 apportée au prospectus simplifié des fonds daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020.

Attestation des fonds

La présente modification n° 3 datée du 26 juin 2020, avec la notice annuelle datée du 24 octobre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020, et le prospectus simplifié daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, la modification n° 2 datée du 27 février 2020 et la modification n° 3 datée du 26 juin 2020 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 26 juin 2020

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Chef de la direction
RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Thomas C. Lee* »

Thomas C. Lee
Chef des finances
RBC Corporate Class Inc.

Au nom du conseil d'administration
de RBC Corporate Class Inc.

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Administratrice

Par : « *Jonathan Hartman* »

Jonathan Hartman
Administrateur

Attestation du gestionnaire, du promoteur et du placeur principal des fonds

La présente modification n° 3 datée du 26 juin 2020, avec la notice annuelle datée du 24 octobre 2019, modifiée par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019 et la modification n° 2 datée du 27 février 2020, et le prospectus simplifié daté du 24 octobre 2019, modifié par la modification n° 1 datée du 12 décembre 2019, la modification n° 2 datée du 27 février 2020 et la modification n° 3 datée du 26 juin 2020 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Le 26 juin 2020

Par : « *Damon G. Williams* »

Damon G. Williams
Chef de la direction
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur et de
placeur principal des fonds

Par : « *Heidi Johnston* »

Heidi Johnston
Chef des finances, Fonds RBC GMA,
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur et de
placeur principal des fonds

Au nom du conseil d'administration
de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.,
en qualité de gestionnaire, de promoteur et de placeur principal des fonds

Par : « *Douglas Coulter* »

Douglas Coulter
Administrateur

Par : « *Daniel E. Chornous* »

Daniel E. Chornous
Administrateur